

Comité de pilotage

**ZPS Lac de Rillé et
forêts voisines d'Anjou
et de Touraine**





Introduction



Armelle PONCET

Maire de La Breille-les-Pins



Temanuata GIRARD

**Vice-Présidente de la Région
Centre-Val de Loire déléguée à
l'Agriculture et l'Alimentation**



Benoît BARANGER

Président du COPIL



Vos interlocutrices



Maud SARDIN
Co-animatrice

Suivi administratif
Milieux agricoles et bocagers



Sarah CAILLÉ
Co-animatrice

Milieux forestiers
Milieux humides et aquatiques



Évaluation des incidences
Suivis naturalistes en régie



CONTACTS :

natura2000@cctoival.fr

scaille@cctoival.fr
07 88 77 06 50

msardin@cctoival.fr
07 86 94 29 25

Dotation aménités rurales

Région Centre-Val de Loire

Evolution du suivi de l'animation

CCTOVAL

Bilan de l'animation et perspectives

CCTOVAL & LPO Centre-Val de Loire

2025

Milieux agricoles et bocagers

Milieux forestiers

Milieux aquatiques et humides

Communication

Discussion et échanges



Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »

Comité de pilotage

Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

22 janvier 2025

La Breille-les-Pins

LA RÉGION AU CŒUR DES TERRITOIRES

centre-valde Loire.fr



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales : un levier financier pour la biodiversité de nos territoires



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, prévue à l'article L.2335-17 du Code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les **communes rurales** dont une **partie significative du territoire** comprend une **aire protégée**

① En 2024, cette dotation s'élevait à 99 500 000 € !



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales : un levier financier pour la biodiversité de nos territoires

Critères d'éligibilité 2024

Au moins **350 hectares en aire protégée**

Couvert à plus de **80 % par une aire protégée**

Couvert à plus de **50 % par un site Natura 2000**

Au moins **10 ha en zone de protection forte**



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales : un levier financier pour la biodiversité de nos territoires

Comment est répartie la dotation en 2024 ?



3 000 € < Dotation 2024 < 100 000 €

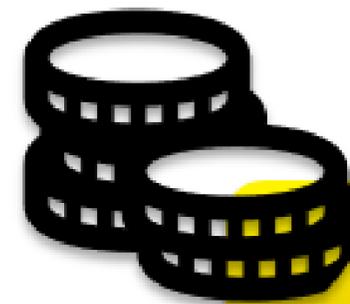
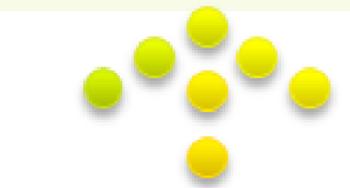
La dotation est versée **automatiquement** aux communes éligibles

L'attribution individuelle est déterminée selon la population (1/3) et la superficie couverte en aire protégée terrestre (2/3). Cette dernière est **pondérée par 1,5** lorsqu'il s'agit d'un site **Natura 2000**.



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales : un levier financier pour la biodiversité de nos territoires

Sur le site du Lac de Rillé, cela représentait en 2024...



474 227 €



25 communes éligibles

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales : un levier financier pour la biodiversité de nos territoires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBE

Prévue pour les années 2023-2024, la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales (DSAR) de 120 000 euros.

- Exemples d'actions réalisées :
 - Cercemont : restauration d'un marais.
 - Chalmery : création d'un sentier pédestre avec plantation de fleurs, création d'un marais, installation de salicis et mise en place d'une gestion différenciée.
 - Meschers : renforcement et entretien d'un sentier.
 - Meschers : aménagement d'un sentier de biodiversité et de paysage avec le Comité Municipal des Jeunes.
 - Saligny : mise en place d'un sentier d'interprétation pour les visiteurs sur les oiseaux et les étangs avec la LPO.



COMMUNE DE MESCHERS-SUR-GIRONDE (17)

Pour les Journées du Patrimoine, deux ateliers en bascu ont été organisés, permettant à 150 résidents de Meschers-sur-Gironde de découvrir les richesses biologiques du littoral de la Gironde. Lors de ces visites commentées, les participants ont été sensibilisés à la préservation de cet environnement unique grâce aux explications d'un chercheur en écologie, d'agoras du Parc naturel marin, et de l'animatrice du site Natura 2000 concerné.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

La commune de Crossac a utilisé la dotation pour réaliser un diagnostic de gisement foncier sur sa commune et financer des travaux de restauration de landes. Pour cette dernière opération, la dotation aménités rurales est venue en complément des fonds perçus dans le cadre de l'AAP de l'OFB - MOBSidiv 2022. Le Parc a réalisé l'accompagnement technique des deux projets.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU DOUBS HORLOGER

La commune de Deneprichard a utilisé sa dotation pour financer la création d'un Espace Naturel Sensible sur la tourbière des Seignes (6,45 ha). Cette dotation a permis de cofinancer presque intégralement l'ensemble des actions pour l'année 2023.

COMMUNE DE LA PALME (11)

La commune, en collaboration avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, a mis en place des panneaux d'information et de signalisation pour gérer la fréquentation de l'étang de la Palme. Cette initiative vise la continuité des activités de plein air, notamment le maintien des écoles locales de kitesurf, tout en protégeant les zones de quiétude pour les oiseaux. La dotation permettra également de remplacer les panneaux actuellement dégradés ou manquants.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

14 communes du Parc de sont parties volontaires pour réaliser un ABC sur leur territoire en 2023-2025. Certaines ont utilisé une partie de leur dotation pour cofinancer ce projet estimé à 248 000 euros.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

Exemples d'actions réalisées par des communes du Parc :

- Angles : plantation d'arbres.
- Bretonnière-La Claye : végétalisation du centre bourg.
- Chailly-les-Maraix : mise en place d'eco-pâturage.
- Maille : projet d'acquisition foncière d'une friche industrielle pour créer un espace habité et végétalisé.
- Mouzeuil Saint Martin : pose de clôtures.



L'opportunité pour les communes de donner un **rôle central à la biodiversité** dans leurs **projets de territoire** :

- en complément d'autres financements (comme les CRST)
- en autofinancement

COMMUNE DE BREUIL-MAGNÉ (17)

La commune a restauré le coteau calcaire du Liron en y installant un parc de pâturage pour ovins et en effectuant des travaux importants d'ouverture et d'entretien des milieux. La mise en valeur du site est prévue avec la refonte du sentier d'interprétation.



La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales : un levier financier pour la biodiversité de nos territoires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBE

Financée en octobre 2023 pour un montant total de 120 000 euros.

Exemples d'actions réalisées :

- Cercemont : restauration d'un marais
- Chateaufort : création d'un sentier pédestre avec plantation de tilleuls, création d'un marais, installation de salicis et mise en place d'une gestion différenciée
- Meschers : renforcement et entretien d'un fossé
- Châteaufort : aménagement d'une zone de biodiversité et de contact avec le Canal Municipal des Jeunes
- Sempy : mise en place d'un tiers d'entretien pour les marais en collaboration avec la LPO



COMMUNE DE MESCHERS-SUR-GIRONDE (17)

Pour les Journées du Patrimoine, deux ateliers en bascu ont été organisés, permettant à 150 résidents de Meschers-sur-Gironde de découvrir les richesses biogéographiques de l'estuaire de la Gironde. Lors de ces visites commentées, les participants ont été sensibilisés à la préservation de cet environnement unique grâce aux explications d'un chercheur en écologie, d'agoras du Parc naturel marin, et de l'animatrice du site Natura 2000 concerné.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

La commune de Crossac a utilisé la dotation pour réaliser un diagnostic de gisement foncier sur sa commune et financer des travaux de restauration de landes. Pour cette dernière opération, la dotation aménités rurales est venue en complément des fonds perçus dans le cadre de l'AAAP de l'OFB - MOBSidiv 2022. Le Parc a réalisé l'accompagnement technique des deux projets.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU DOUBS HORLOGER

La commune de Dorepichard a utilisé sa dotation pour financer la création d'un Espace Naturel Sensible sur la tourbière des Seignes (6,45 ha). Cette dotation a permis de cofinancer presque intégralement l'ensemble des actions pour l'année 2023.

COMMUNE DE LA PALME (11)

La commune, en collaboration avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, a mis en place des panneaux d'information et de signalisation pour gérer la fréquentation de l'étang de la Palme. Cette initiative vise la continuité des activités de plein air, notamment le maintien des écoles locales de kitesurf, tout en protégeant les zones de quiétude pour les oiseaux. La dotation permettra également de remplacer les panneaux actuellement dégradés ou manquants.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

14 communes du Parc se sont portées volontaires pour réaliser un ABC sur leur territoire en 2023-2025. Certaines ont utilisé une partie de leur dotation pour cofinancer ce projet estimé à 248 000 euros.



PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

Exemples d'actions réalisées par des communes du Parc :

- Angles : plantation d'arbres
- Bretonnière-La Claye : végétalisation du centre bourg
- Chaille-les-Maraix : mise en place d'éco-pâturage
- Maille : projet d'acquisition foncière d'une friche industrielle pour créer un espace habité et végétalisé
- Mouzeuil Saint Martin : pose de clôtures



Pourquoi pas vous ?



COMMUNE DE BREUIL-MAGNÉ (17)

La commune a restauré le coteau calcaire du Liron en y installant un parc de pâturage pour ovins et en effectuant des travaux importants d'ouverture et d'entretien des milieux. La mise en valeur du site est prévue avec la refonte du sentier d'interprétation.

① Dotation aménités rurales

① Montants individuels

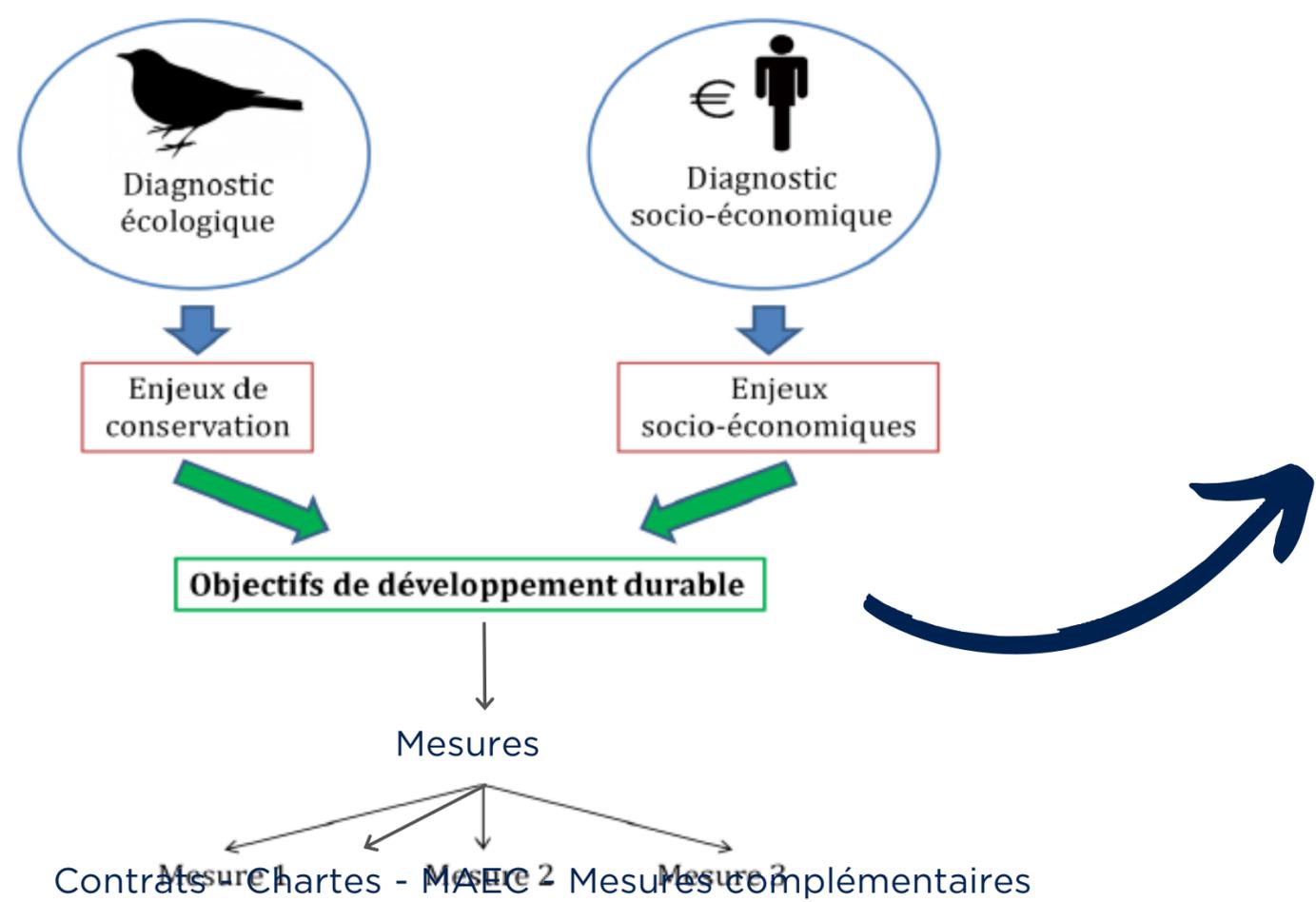
Merci de votre
attention



Evolution du suivi de l'animation

Approche actuelle

DOCOB



Suivi de l'animation

- Plan d'actions mis à jour tous les trois ans
- Listing annuel des actions réalisées et présentation en COPIL



Evolution du suivi de l'animation

Enseignements de la nouvelle approche nationale (méthode CT88)

- **Rechercher l'adéquation "Objectifs - Résultats ornithologiques - Actions"**
 - Hiérarchiser les enjeux
 - Construire des objectifs plus concrets
 - Avoir une approche par habitats/espèces
- **Objectiver le suivi de l'animation Natura 2000**
 - Définir des résultats attendus, des indicateurs de réalisation et des indicateurs de résultats
 - Mettre en place des outils de suivi conformes à la méthode
- **Avoir une meilleure concertation sur le site Natura 2000 et un meilleur partage des responsabilités au sein du COPIL**
 - Définir clairement le "Qui fait quoi"

Comment la mettre en oeuvre ?

- **A la révision du DOCOB**
 - Élaborer de nouveaux objectifs
 - Remettre à jour l'état initial pour pouvoir hiérarchiser les enjeux et établir des résultats attendus
- **Ce qu'on peut d'ores-et-déjà faire**
 - Définir des indicateurs pour les actions en cours
 - Mettre progressivement en place des outils de suivi pour ces indicateurs
 - Avoir une approche par grands habitats dans la présentation des actions
 - Impliquer davantage le COPIL dans le futur plan d'actions



Financements

Animation



Qui ?

- 60 % Europe (FEADER)
- 40 % Région Centre-Val de Loire (convention Région Pays-de-la-Loire)

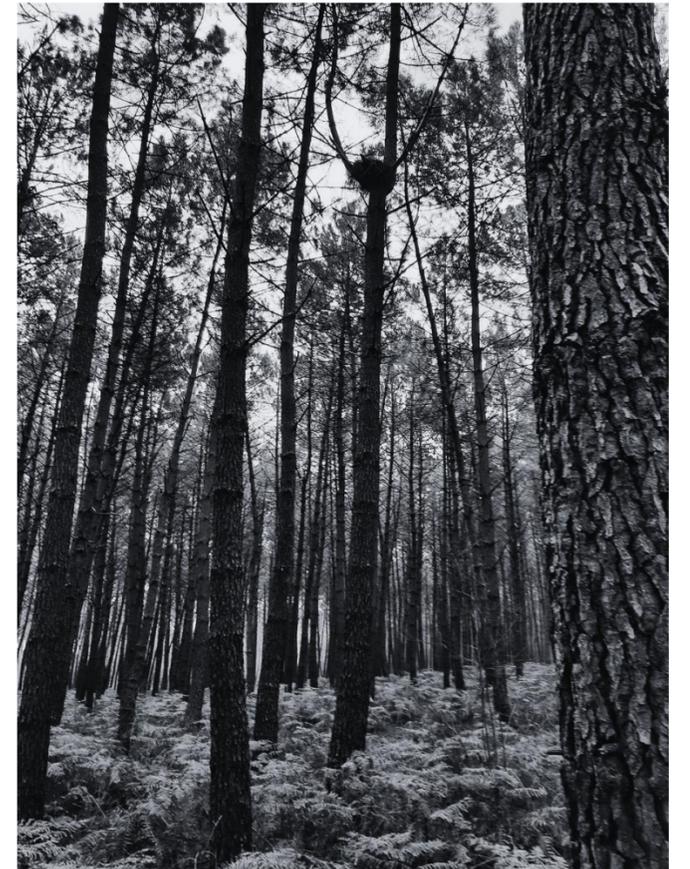
Comment ?

- Fonctionnement forfaitaire
- 100% des frais salariaux réels + 40% prenant en compte tous les autres frais : marché de suivi ornithologique, achat de matériel, déplacements

Adéquation besoins/enveloppe ?

- Salaires prévisionnels inférieurs en 2025 donc baisse de l'enveloppe d'environ 1850 €
- Impact sur les coûts hors salaires : achat de matériel principalement
- En attente de l'ouverture du portail de dépôt des demandes de paiement (2023, 2024)

Bilan de l'animation 2024



Milieux agricoles





Milieus agricoles et bocagers

Enjeux ornithologiques

• Nidification et alimentation

Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Alouette lulu	LC	Faible
Busard cendré	VU	Moyen
Œdicnème criard	LC	Moyen
Pie-grièche écorcheur	LC	Fort



• Alimentation

Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Bondrée apivore	LC	Faible
Circaète Jean-le-Blanc	VU	Moyen
Milan noir	VU	Faible
Busard Saint-Martin	NT	Fort



- **Maintenir ou restaurer les milieux bocagers en soutenant l'élevage extensif et le maintien ou la création de haies**
- **Maintenir ou favoriser les milieux et les pratiques agricoles favorables aux espèces d'intérêt communautaire**



Milieus agricoles et bocagers

Action : Mettre en place des MAEC

- Contractualisation de mesures favorables à la biodiversité avec les agriculteurs sur 5 ans
- Indemnisation selon les pertes estimées pour l'agriculteur
- Mutualisation avec la ZSC "Complexe du Changeon et de la Roumer" depuis 2023

Financement

- 80 % Europe (FEADER), 20 % MASA
- Appel à projet annuel de la DRAAF
- Enveloppe attribuée par PAEC



Mesure	Principales actions	Objectif visé
Protection des espèces	Retard de fauche, mise en défens	Protéger des reproductions d'oiseaux et papillons
Prairies humides	Faible chargement, plan de gestion	Maintenir/améliorer les milieux humides
Maintien de l'ouverture	Débroussaillage, entretien	Maintenir/améliorer le bocage
Gestion des prairies	Plan de gestion	Améliorer les prairies
Création de couverts	Semis de graminées et légumineuses	Augmenter les surfaces favorables aux nidifications
Autonomie fourragère	Augmentation des surfaces en prairie Réduction des phytos	Augmenter les surfaces et conditions favorables



Milieus agricoles et bocagers

Résultats de la campagne MAEC

Recruter les agriculteurs

- 8 exploitation engagées (14 en 2023)
- 145 ha en mesures localisées
- 100 ha en mesures systèmes

Diagnostiquer les parcelles

- Diagnostic agroécologique de l'exploitation obligatoire
- 8 diagnostics réalisés et transmis en octobre

Accompagner et former

- Formation obligatoire dans les 2 premières années du contrat
 - 7 agriculteurs formés en 2024
- Accompagnement tout au long de l'année pour respecter les cahiers des charges

Candidater auprès de la DRAAF

Résultats 2024 :

- Obtention d'une enveloppe suffisante de 303 000 € (FEADER, MASA)

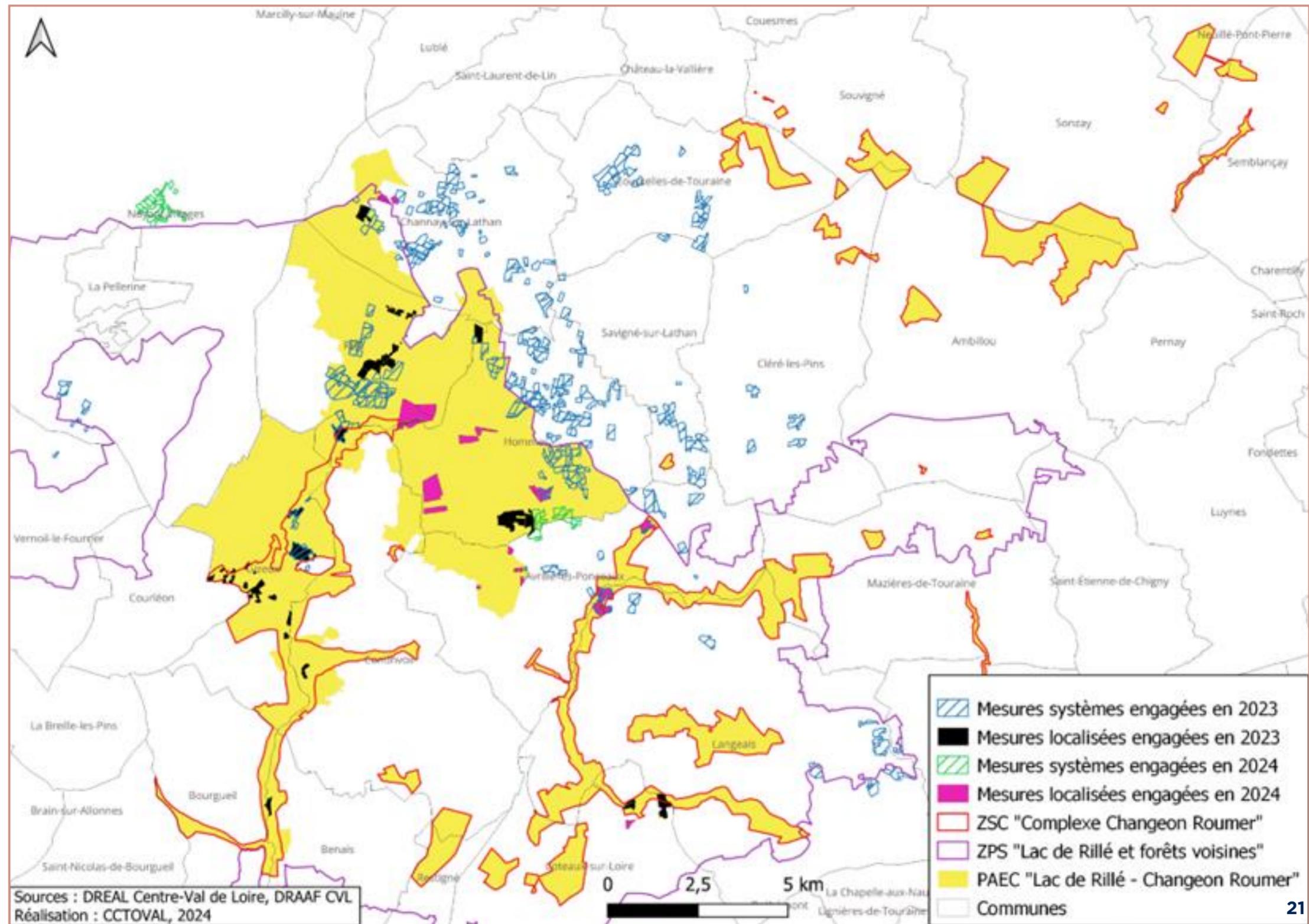
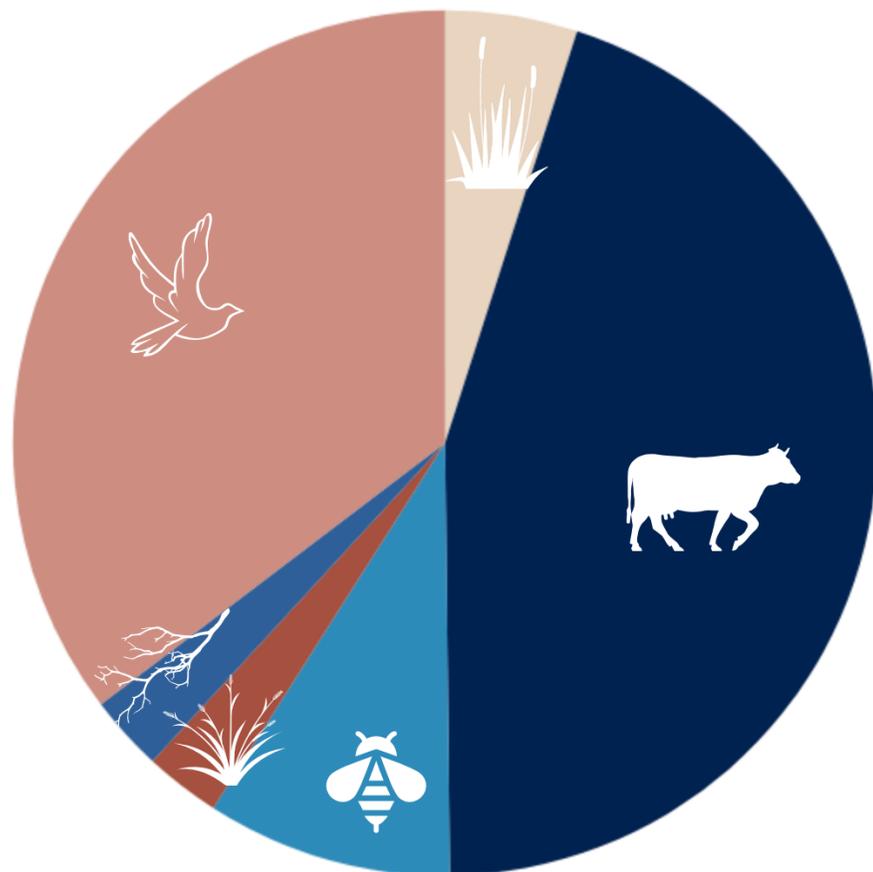
Préparation 2025 :

- Pas de candidature en PDL faute de budget suffisant en région
 - Candidature en CVL fin 2024, enveloppe très contrainte



Milieus agricoles et bocagers

Résultats de la campagne MAEC 2024





PROGRAMME

LES OISEAUX DE PLAINE

- CÉDICNÈME CRIARD
- BUSARD CENDRÉ



Antoine Vrignaud



SUIVI DE L'ŒDICNÈME CRIARD

Espèce présente entre les communes de Rillé et Hommes ainsi que entre Gizeux et Courléon.

Période de reproduction

- 15 à 19 couples cantonnés (10 dans ZPS).
- 15 cas de reproduction (10 dans ZPS).
- Minimum de 13 jeunes.

Action de protection sur un nid avant travaux agricoles.

→ Nichée sauvée

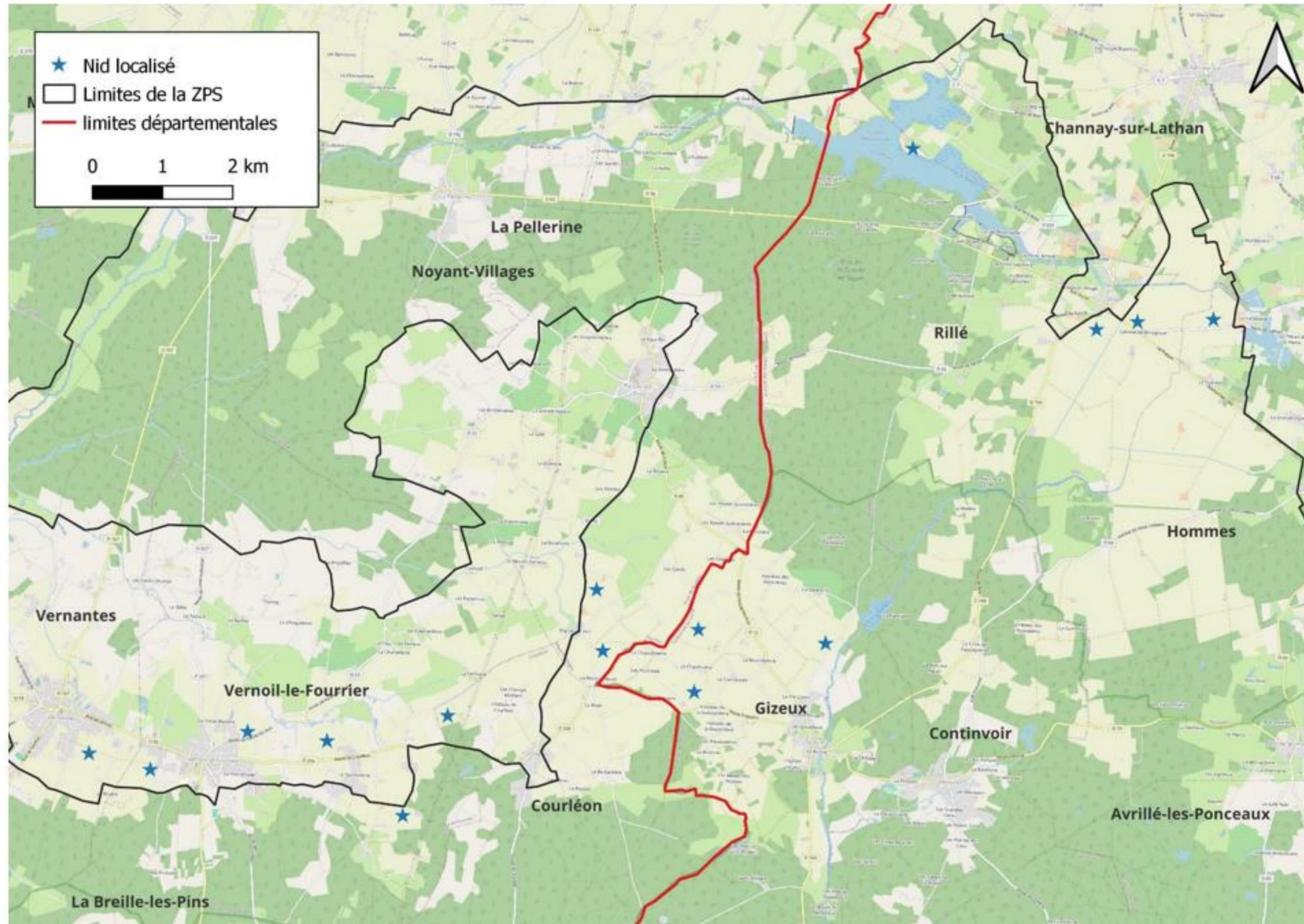


Bilan de l'animation 2024



SUIVI DE L'ŒDICNÈME CRIARD

Période de reproduction





SUIVI DU BUSARD CENDRÉ

Nicheur en 2010 au sein de la ZPS.

Trois observations de l'espèce en 2024.

→ Aucun indice de reproduction.





SUIVI DU BUSARD CENDRÉ

Plusieurs observations de Busard Saint-Martin.



Reproduction du Busard des roseaux.





Perspectives 2025





Milieux agricoles et bocagers



Poursuivre les engagements MAEC en 37 et l'accompagnement

Besoin sur la région CVL estimé à 18,3 M€ pour 2025 à 2027 contre une enveloppe résiduelle de 7 M€

➔ Priorisation nécessaire vers les MAEC ayant un impact direct sur les espèces ciblées

➔ Dernière année de contractualisation

1 à 2 formations à planifier



Poursuivre les suivis ornithologiques

Suivi des populations et nichées d'Œdicnème criard

Recherche du Busard cendré

Suivis opportunistes d'autres espèces (Busard Saint-Martin, etc.)



Mettre en place une évaluation des effets des contrats ?

Quelles évolutions des milieux sur les parcelles concernées ?
Quelle fréquentation par les espèces ciblées ?

Protocole à élaborer en 2025 pour un suivi en 2026 ?



Accompagner les agriculteurs hors contrat ?

Protection des nichées : travail entamé par la LPO en 23-24 mais à relier d'avantage au travail des animatrices

Incitation à la gestion durable hors contrat



Formations ?



Rôle des membres du COPIL ?

Milieux forestiers





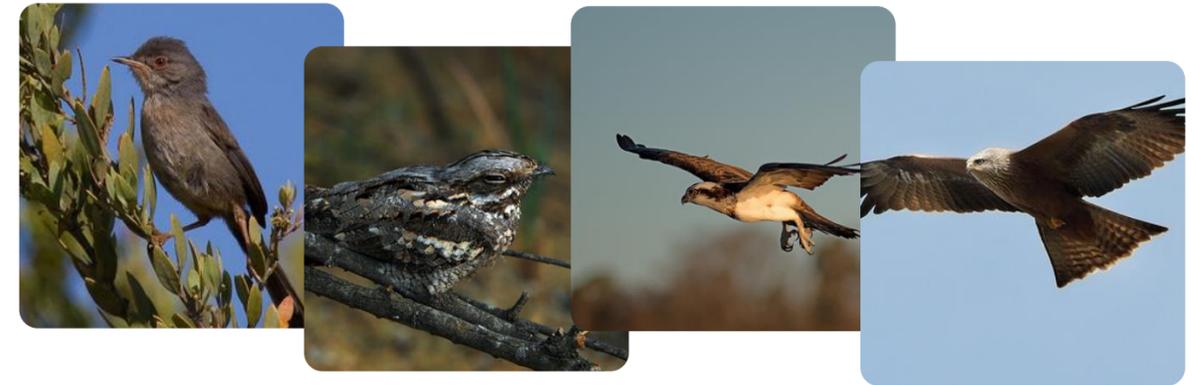
Milieux forestiers

Enjeux ornithologiques

• Nidification



Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Cigogne noire	CR	Fort
Circaète Jean-le-Blanc	VU	Moyen
Pic mar	LC	Fort
Pic noir	LC	Faible
Bondrée apivore	LC	Faible
Fauvette pitchou	VU	Fort
Busard Saint-Martin	NT	Fort
Engoulevent d'Europe	LC	Faible
Alouette lulu	LC	Faible



• Nidification

Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Balbusard pêcheur	EN	Fort
Milan noir	VU	Faible

- **Maintenir ou restaurer les milieux de landes et/ou de parcelles en régénération en travaillant avec les propriétaires forestiers.**
- **Maintenir ou favoriser les îlots de peuplements forestiers âgés ou vieillissants en sensibilisant à une meilleure gestion en fonction de la phénologie des espèces.**



Milieux forestiers

Animation forêts privées et publiques



Rencontre avec l'ONF 49.

Privées

- Rencontres avec des propriétaires dans le cadre de projets de chartes N2000
- Mise en place d'actions favorables aux EIC
- Rencontres avec des propriétaires dans le cadre de protection de nidification
- Vérification d'absence de nid

Publiques

- Maintien des liens avec l'ONF 37
- Sortie « Changement climatique et biodiversité forestière » à destination des élu.es le 4 juillet 2024, coanimée par l'ONF
- Rencontre avec l'ONF 49 sur la concertation de la forêt domaniale de Pont-Ménard

- Actualisation des données grâce aux prospections naturalistes indépendantes



Milieux forestiers

Accompagnement à l'Évaluation d'Incidences

4 avril

Hommes

Coupe rase extraordinaire de
chênes pédonculés

-

DDT 37

24 mai

Continvoir

Coupe rase

-

Données Cigogne noire et
Circaète jean-le-Blanc de 2018-
2019 dans le secteur.

DDT 37

18 juillet

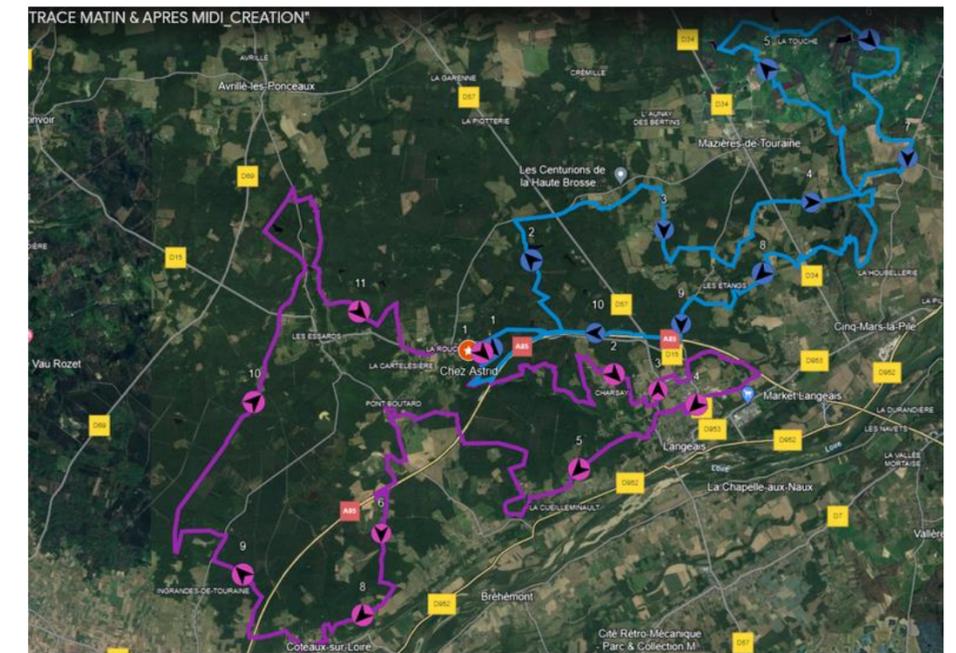
Langeais

Course de moto cross

-

Demande de modification du
tracé car passage à proximité
d'un nid

DDT 37



Tracé du parcours moto cross.



Cigogne noire.



Milieux forestiers

Contrats et chartes Natura 2000



Etat en 2024 de la queue d'étang et de la mare restaurées en 2019 à la Céseraie.

Fin du contrat NINI à Ambillou

- La restauration de landes humides à bruyères et à molinie
- La restauration d'une mare et d'une queue d'étang
- La restauration d'un ouvrage de petit hydraulique

3 chartes signées

- 5 ha à Rillé
- 6 ha à Bourgueil
- > 1 ha à Bourgueil

3 chartes en projet

- 80 ha à Avrillé-les-Ponceaux et Langeais
- 55 ha à Ambillou
- 3 ha à Langeais

De nouveaux postes CRPF

- Recrutement au CRPF Ile-de-France -Centre-Val de Loire
 - Recrutement au CRPF Bretagne -Pays de la Loire



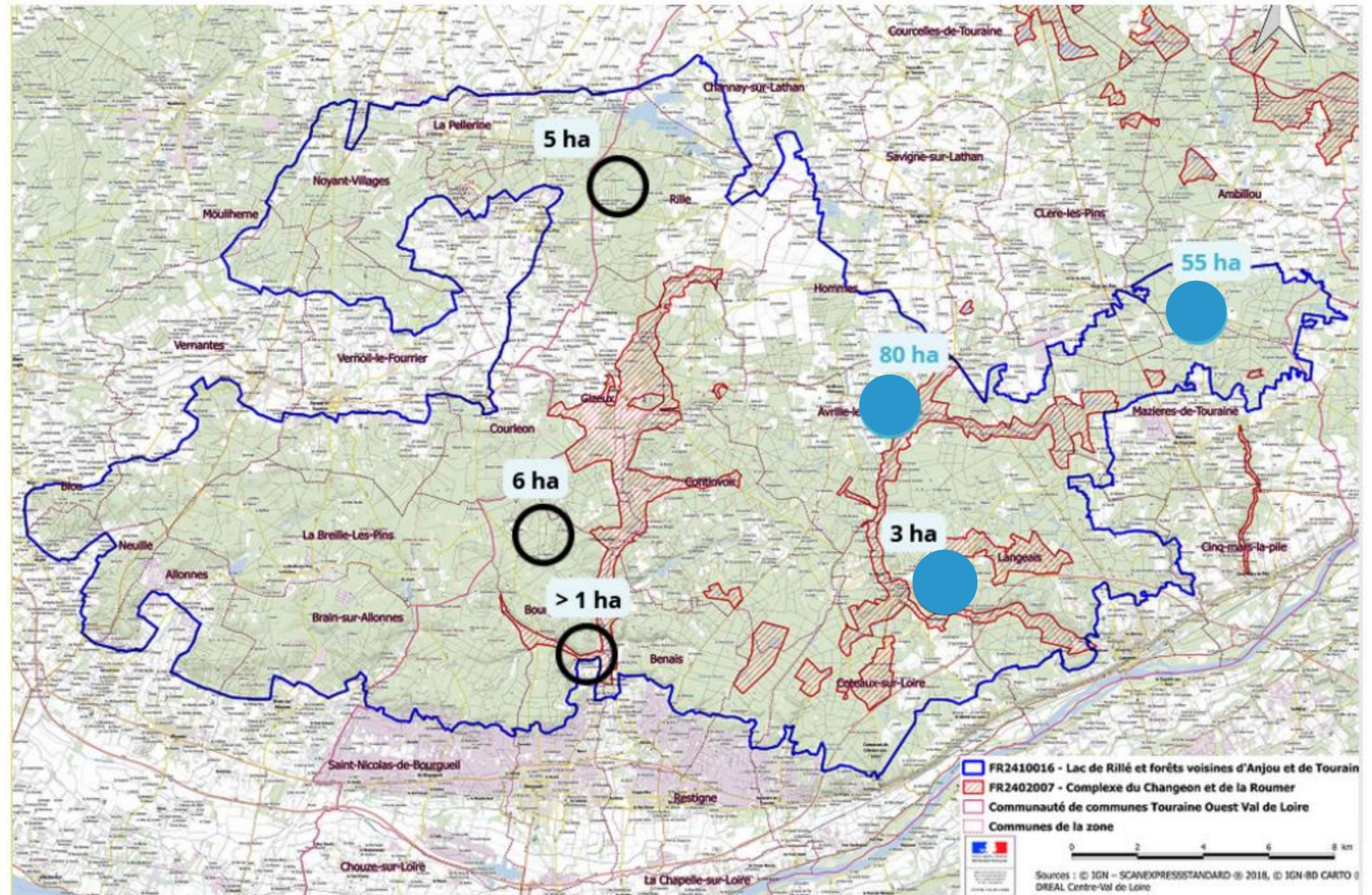
Milieux forestiers

Chartes natura 2000

Chartes signées :



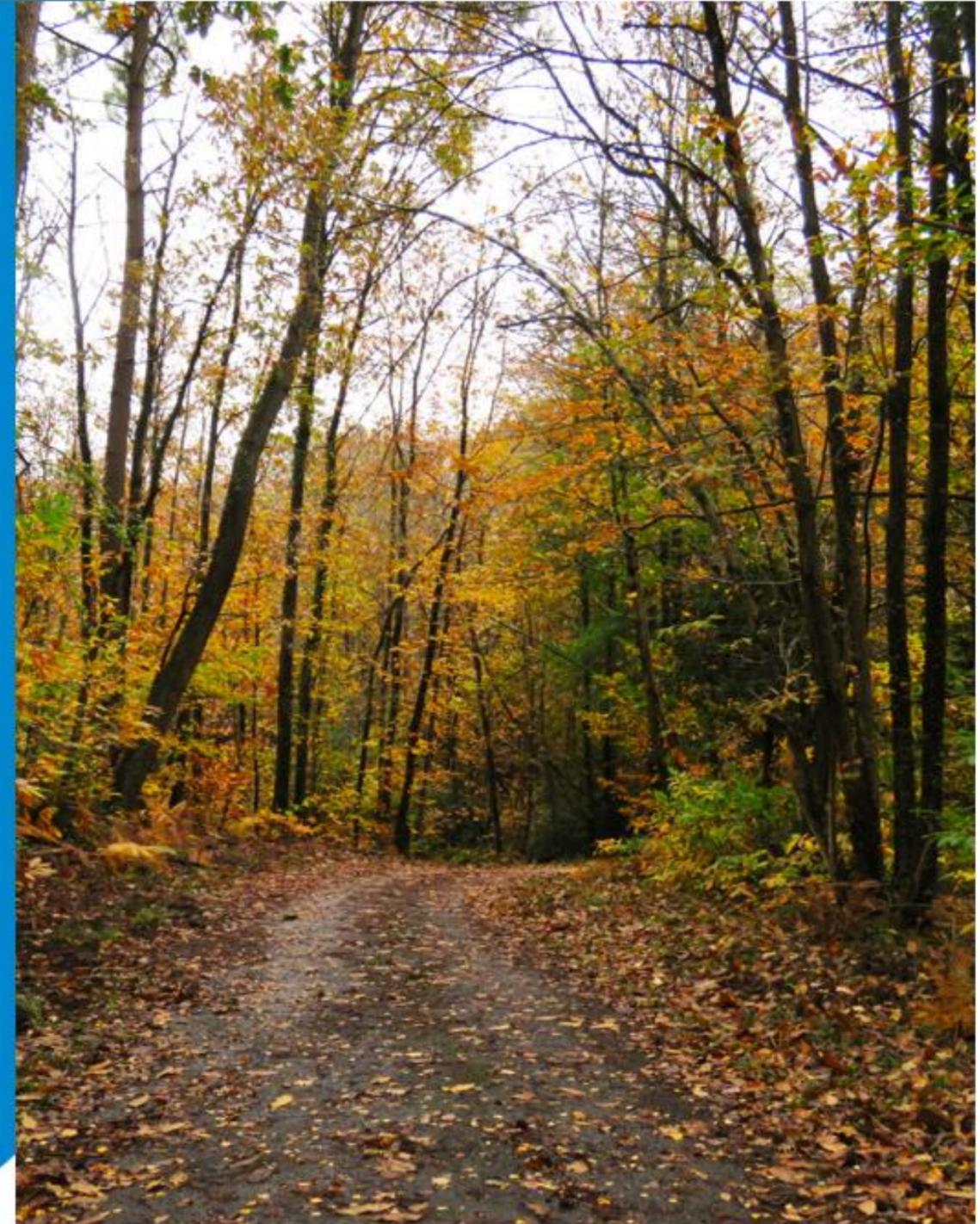
Chartes en projet :





LES OISEAUX FORESTIERS

- BALBUZARD PÊCHEUR
- CIGOGNE NOIRE





BALBUZARD PÊCHEUR

Bilan 2024 en berne.

Indre-et-Loire

5 nids connus.

1 seul occupé menant 3 jeunes à l'envol.

1 nouveau nid découvert en 2024 avec 1 jeune.

Maine-et-Loire

1 nid suivi et occupé mais échec de nidification.



CIGOGNE NOIRE

Nid découvert en 2023 en Anjou menant
2 jeunes à l'envol.

3 jeunes en 2024.





Perspectives 2025





Milieux forestiers



Poursuivre la concertation

Rencontre des propriétaires forestiers

Concertation avec l'ONF et le CRPF

Mise en place d'animations et de sorties de sensibilisation



Poursuivre les suivis ornithologiques

Suivi des nids connus effectué en régie

Recherche de nouveaux nids en prestation : Balbuzard pêcheur, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc

Suivis opportunistes : Bondrée apivore, Milan noir, Aigle botté, Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe, Pic noir et Pic mar



Investissement

Achat de pièges photographiques



Poursuivre la mise en place de chartes et contrat

Réflexion sur la mise en place des contrats forestiers

Poursuite de la signature des chartes en projet

Davantage de proactivité sur les évaluations d'incidences
Des idées ?



Financements



Contrats forestiers et NINI

Qui ?

- 80 % Europe (FEADER)
- 20 % Région concernée par le projet

Comment ?

- Financement à 80% par le FEADER et 20% par la RCVL (particuliers) ou par MOA type collectivités/PNR/Etat
- En CVL : appel à projet annuel, enveloppe de 200 K€ à l'échelle régionale en 2025
/!\ Uniquement sur les contrats NINI pour l'instant
- En PDL : demandes au fil de l'eau, enveloppe consommée à 40% sur 23-24 en région (26 projets)
Contrats forestiers existants mais uniquement sur factures

Adéquation besoins/enveloppe ?

- Pas de besoin concret identifié sur le site pour l'instant mais des besoins potentiels
- Enveloppe CVL semble insuffisante pour faire la promotion des contrats
- Possibilité d'autres sources de financement ?

Milieux aquatiques et humides





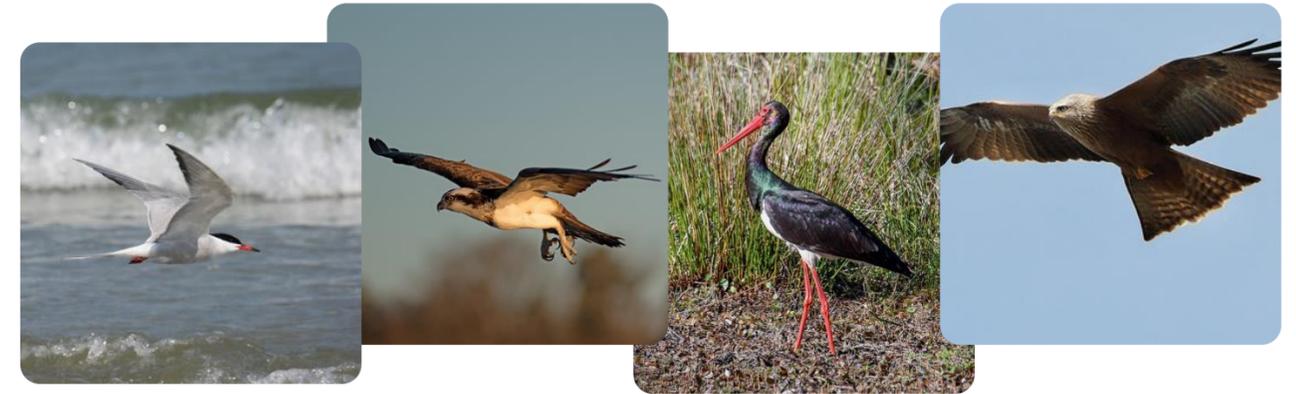
Milieus aquatiques et humides

Enjeux ornithologiques

- Nidification et alimentation



Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Aigrette garzette	NT	Faible
Héron pourpré	VU	Moyen
Sterne pierregarin	NT	Faible
Martin-pêcheur d'Europe	LC	Faible
Blongios nain	EN	-



• Alimentation

Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Balbusard pêcheur	EN	Fort
Cigogne noire	CR	Fort
Milan noir	VU	Faible

- **Maintenir ou restaurer les milieux aquatiques et humides en favorisant les zones de quiétude et de nidification.**
- **Maintenir ou favoriser les milieux humides annexes (mares, étangs, cours d'eau...) servant aux espèces d'intérêt communautaire.**



Milieux aquatiques et humides

Concertation Lac des Mousseaux

Étude du PNR LAT

- Etude piscicole (filet maillant, pêche électrique et ADNe). Partie filet réalisée par l'Agence de l'Eau.
- Pêche électrique et ADNe reportés à juillet 2025 face à la vidange d'urgence réalisée en 2024.
- Vidange complète prévue à l'automne 2025.
 - Volonté d'une opération sur les silures.



Concertation

- Panneau de sensibilisation sur l'interdiction d'accès aux berges exondées
- Panneaux de signalétiques pour les différents usages
- Empierrement pour interdire l'accès aux véhicules
- Modification de l'emplacement de la mise à l'eau
- SYDEVA autorisation régulation

Suivis naturalistes et études

- Crédits accordés a priori pour des études arthropodes
- Relevés amphibiens et libellules prévus par Caudalis en 2025
 - Etude de fréquentation



Milieus aquatiques et humides

Espace naturel sensible - Pincemaille



Damier de la Succise

- Fauche tardive et différenciée
- Suivi de la dynamique des populations
- Sensibilisation et concertation



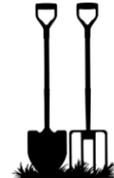
Blongios nain

- Suivi des couples nicheurs et des jeunes
- Préservation des milieux de nidification et d'alimentation



Senbilisation

- Animations
- Rencontres des acteur.ices et usager.es
- COFIL et réunions techniques



Gestion

- Gestion différenciée
- Limitation du passage des engins motorisés
- Veille au dérangement des espèces



Milieus aquatiques et humides

Étang du Mur



Dates clés

- Avenant à la convention de 6 mois mis en place
- Clôture du projet au 30 juin 2026
- COPIL intermédiaire courant avril



Inventaires naturalistes

- Inventaires flore, habitats et hétérocères réalisés par la SEPANT
- La mycologie et bryophyte en cours
- Nouvelle phase printemps/été 2025 odonates et ornithologie



COPIL Intermédiaire

- COPIL de lancement non réalisé
- Faire le bilan à mi-parcours
 - Fédérer les différents acteur.ices du projet



Plan de gestion

- Accompagner les propriétaires dans une meilleure gestion
- Renforcer les trames écologiques

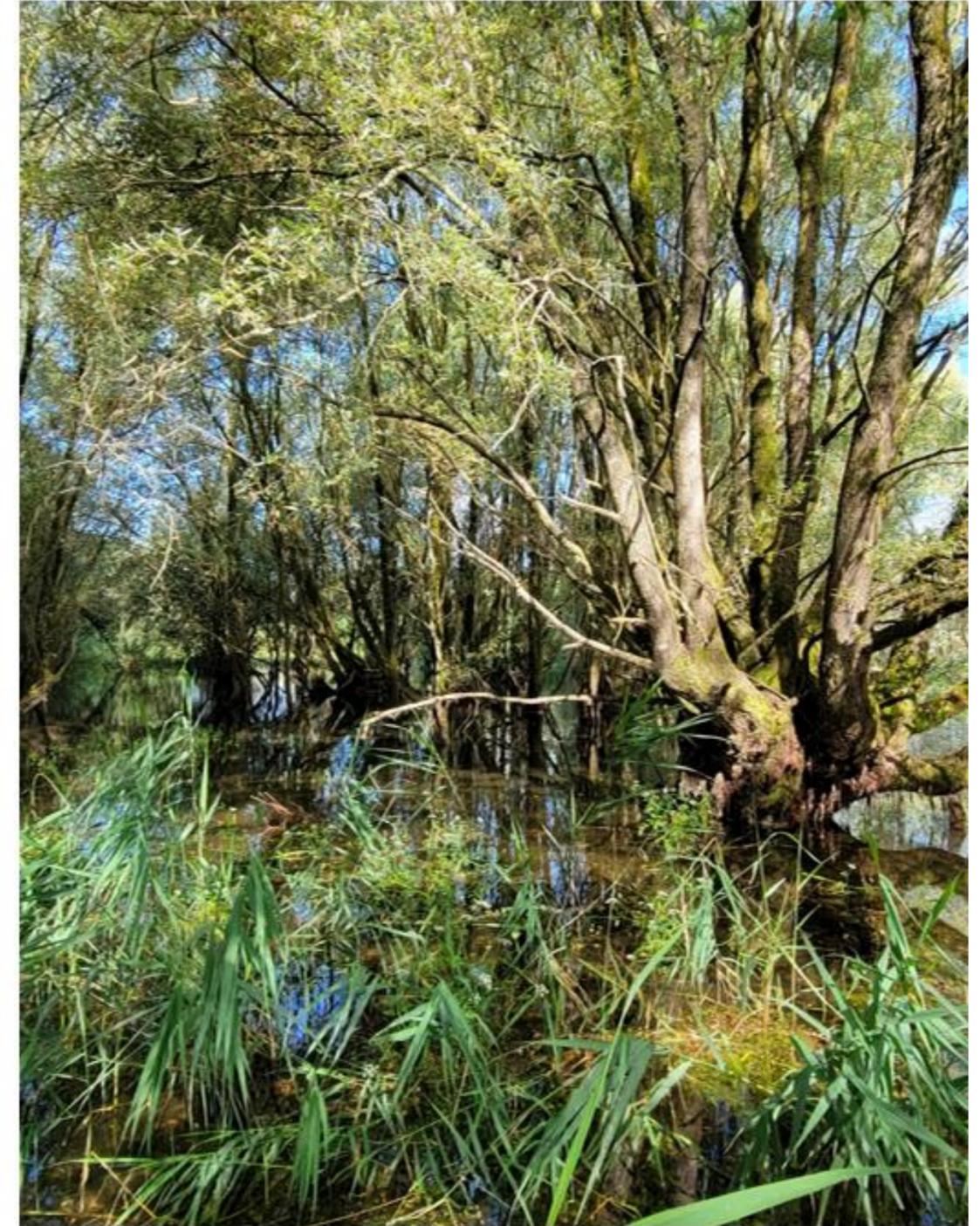




PROGRAMME

HÉRONS DU LAC DE RILLÉ

- HÉRONNIÈRE
- BLONGIOS NAIN





HÉRONS DU LAC DE RILLÉ

Héronnière :

2 passages (début juin et début juillet)

6 espèces :

Héron garde-bœufs : ~ 15 couples / ~ 30 jeunes.

Aigrette garzette : ~ 10 couples / ~ 20 jeunes.

Héron cendré : 15 couples / ~ 25 jeunes.

Héron pourpré : 13 couples / 24 jeunes.

Bihoreau gris : 8 couples / 10 jeunes.

Grande Aigrette : 9 couples / 13 jeunes.

- Très bonne reproduction du Héron pourpré.
- Installation durable du Bihoreau gris après une première reproduction en 2022.
- Nicheur peu commun, nette augmentation des effectifs nicheurs de la grande Aigrette sur le site.



Clément Delaleu



Nidal Issa



HÉRONS DU LAC DE RILLÉ

Blongios nain :
Reproduction depuis 2019 sur le site.

3 couples, peut-être 4.

Nidification certaine avec 3 jeunes.



Clément Delaleu





Perspectives 2025





Milieux aquatiques et humides



Poursuivre la concertation

Rencontre avec le SYDEVA

Réunion avec la FDP 37

Travail avec les chargés d'études
(BE, PNR LAT, SEPANT...)

Rencontres avec les propriétaires
forestiers, agricoles... à proximité
des zones humides



Poursuivre les suivis ornithologiques

Prospection de la héronnière sur
espèces nicheuses : Héron
pourpré, Aigrette garzette,
Grande aigrette, Bihoreau gris,
Busard des roseaux et Blongios
nain.

Suivis opportunistes : Héron
cendré, Héron garde-bœuf, Ibis
falcinelle ...



La mise en place de la signalétique

Interdiction potentielle d'accès
aux berges exondées

Réflexion autour des zones de
mise à l'eau

Empierrements



Sensibilisation des usager.ères

Panneaux de sensibilisation sur le
dérangement

Animations naturalistes

Réunions de concertation

Communication



Un lac aux enjeux majeurs pour la biodiversité !

Printemps Avec le retour des beaux jours et l'éveil de la nature, vous pourrez contempler les parades nuptiales des couples de grèbes huppés. Dans les saulaies inondées et les roselières, plusieurs espèces de hérons s'affairent à la construction de leur nid, dont le très rare blongios nain !

Été L'agitation qui règne autour du radeau flottant au milieu du lac est due à la présence d'une colonie de sternes pierregarins en train de nourrir les poussins. En fin de journée, le chant des grenouilles vertes accompagne votre balade autour du lac.

Automne Grâce à ses immenses vasières, le lac de Rillé attire de nombreux limicoles en halte migratoire. Gravelots, chevaliers et bécasseaux s'y arrêtent le temps d'une halte avant de reprendre la route du Sud. En lisière des bois vous aurez peut-être la chance de surprendre des chevreuils ou un renard.

Hiver Le lac, rempli à son maximum, offre alors une importante surface d'eau libre propice aux canards et aux oies, tandis que d'innombrables pluviers dorés et vanneaux huppés se massent sur ses berges. Quelques barbastes d'Europe se cachent dans les cavités des arbres de la forêt pour hiberner.

Nous contacter

LPO Centre-Val de Loire
148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
02.47.51.81.84 - indre-et-loire@lpo.fr
cvd.lpo.fr

Localisation

> Accès : Depuis Tours, direction Luynes puis Cléré-les-Pins et Savigné-sur-Lathan jusqu'à Rillé. 2 km après le bourg de Rillé, tournez à droite en direction de la digue.

> Coordonnées GPS :
Latitude : 47.4621796
Longitude : 0.2230372

Conception LPO CVL 2004.
Cadrage photographique N. Auger,
D. Barraud L. Bourignon, P. Cabaret,
C. Carcaillat et J. Hérin
Dessins : M. Leclerc.

LE BLONGIOS NAIN
Le petit héron des roseières

Site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »

(ZPS N° FR 2410016)

TOURNAINE OUEST VAL DE LOIRE

RÉALISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURNAINE OUEST VAL DE LOIRE



Et dans le réseau national ?

Le 1er congrès national des élus du réseau Natura 2000

APRÈS 30 ANS DE MOBILISATION DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Lucie Chevalier
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire, présidente de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

Maud Sarlat
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire, présidente de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

Le 1er congrès national des élus du réseau Natura 2000 aura lieu le 14 septembre 2023 à Paris. Il sera présidé par le ministre de la Transition écologique et sociale, Christophe Béchu.

Le 1er congrès national des élus du réseau Natura 2000 aura lieu le 14 septembre 2023 à Paris. Il sera présidé par le ministre de la Transition écologique et sociale, Christophe Béchu.





Communication

Objectifs

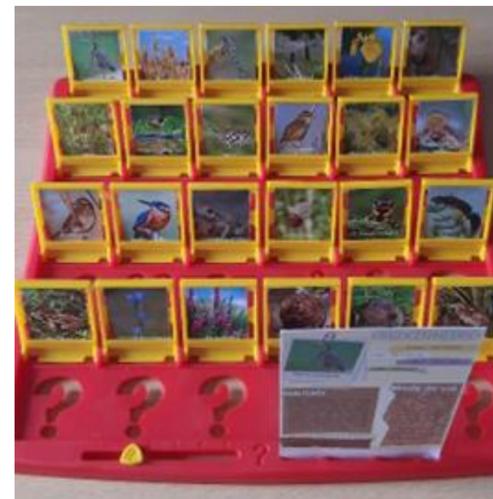
- Faire connaître le site et ses enjeux
- Faire connaître les moyens de préserver les espèces d'intérêt communautaire



Participation à des événements

Création de supports

Animation des outils existants



- Newsletter
- Site internet
- Réédition de la plaquette de synthèse du DOCOB
- Exposition Cigogne Noire : prêt à la commune de Langeais





Communication



Poursuivre les animations grand public

- Stands lors des fêtes
- Interventions sur demande
- Sorties nature sur demande

Régulariser les publications

- Trois newsletters dans l'année
- Mise à jour régulière du site



Communiquer auprès des acteurs locaux

- Animations/communication dédiées aux communes
 - Animations pour les propriétaires forestiers

Des suggestions ?

Merci de votre participation !



Cofinancé par
l'Union européenne

natura2000@cctoal.fr